

## Salaires

### SOLDATS ET MATELOTS

- Soldat, salaire de base
- 1<sup>er</sup> soldat (= 2 ans de service)

### SOUS-OFFICIER

#### Recrutement normal (niveau C\*\*)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

#### Recrutement durée limitée (BDL, niveau C)

- Candidat sous-officier
- Sous-officier (2 ans de service)

#### Recrutement sur diplôme (niveau B)

- Candidat sous-officier

### OFFICIERS

#### Recrutement normal, complémentaire et cadre auxiliaire

- Candidat officier, - 18 ans
- Candidat officier, + 18 ans
- Sous-lieutenant

- À l'obtention du diplôme – brevet

- Cadre Auxiliaire (4 ans de service)
- Master en sciences sociales et militaires, en sciences nautiques, ingénieur industriel
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien

#### Recrutement durée limitée (BDL, niveau A\*\*\*)

- Master (grade soldat)

#### Recrutement durée limitée (BDL, niveau B\*\*\*)

- Bachelier (grade soldat)

#### Recrutement spécial

- Titulaire de master, Master en sciences nautiques, ingénieur industriel (grade soldat)
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, vétérinaire, ... (grade soldat)

#### À partir de la nomination de sous-lieutenant

- Masters, SSMW/sciences nautiques/ingénieur industriel
- Master en sciences de l'ingénieur, médecin, dentiste, ...

BRUT	NET*
2498	2043
2538	2085
2498	2043
2881	2208
2498	2043
2881	2208
3348	2476
1499	1417
1999	1800
3421	2447
4276	2824
4276	2824
4943	3124
4058	2727
3498	2615
4058	2727
5112	3198
4167	2775
5236	3248

Les salaires, indemnités, primes et allocations peuvent être modifiés au cours de l'année de recrutement en fonction de l'indice et d'autres ajustements.

\* Salaire mensuel net : ces montants sont valables pour les militaires célibataires, résidant en Belgique et sans personne à charge.

\*\* Le candidat sous-officier de recrutement normal niveau B reçoit 80 % de son salaire pendant la formation s'il est âgé de plus de 18 ans.

\*\*\* Le barème salarial est fixé sur base du niveau de diplôme requis pour le poste vacant concerné, tel que mentionné dans la description du poste sur le site [www.mil.be](http://www.mil.be).

## Centres d'information

**CENTRE D'INFORMATION LIÈGE**  
Quartier Médecin Lieutenant Joncker  
Rue Saint-Laurent 79  
4000 Liège  
[ci.liege@mil.be](mailto:ci.liege@mil.be)  
Tél. 02 442 85 11

**CENTRE D'INFORMATION MONS**  
Rue des Passages 16  
7000 Mons  
[ci.mons@mil.be](mailto:ci.mons@mil.be)  
Tél. 02 442 76 27

**CENTRE D'INFORMATION BRUXELLES**  
École Royale Militaire  
Avenue de Cortenbergh 125  
1000 Bruxelles  
[cic.bxl@mil.be](mailto:cic.bxl@mil.be)  
Tél. 02 441 44 52

**CENTRE D'INFORMATION MARCHE-EN-FAMENNE**  
Camp Roi Albert  
Chaussée de Liège 65  
6900 Marche-en-Famenne  
[ci.mef@mil.be](mailto:ci.mef@mil.be)  
Tél. 02 442 32 51

**CENTRE D'INFORMATION NAMUR**  
Rue Joseph Durieux 80  
5020 Flawinne  
[ci.namur@mil.be](mailto:ci.namur@mil.be)  
Tél. 02 442 11 50

 [ctcf@mil.be](mailto:ctcf@mil.be)  
[www.mil.be](http://www.mil.be)



## Civils

CIVILS		RÉSERVISTE	
Les civils constituent une partie importante du personnel de la Défense. Ils ne portent pas d'uniforme, ne suivent pas d'entraînement militaire, mais font partie d'une organisation où le respect et le travail d'équipe sont extrêmement importants.		En tant que réserviste, vous avez plusieurs possibilités. Soit vous travaillez à temps plein pour la Défense pendant 1 an, soit vous travaillez quelques jours par an dans une caserne en plus de votre emploi habituel.	
CONTRAT STATUTAIRE	BRUT	UN AN À TEMPS PLEIN	BRUT
Niveau A	3.719 €	Soldat ou matelot	2.498€
Niveau B	2.856 €	Sous-officier	2.498 €
Niveau C	2.426 €	Officier	4.058€
CONTRACTUEL	BRUT	VIA JOURS DE RAPPEL	
Niveau A	3.719 €	Ici, vous êtes payé par jour de travail. Votre rémunération dépend donc du nombre de jours par mois où vous avez travaillé pour la Défense et est calculée à hauteur de 1/20 de la rémunération d'un poste à temps plein.	
Niveau B	2.856 €		
Niveau C	2.426 €		
ROSETTA (contrat d'un an renouvelable jusqu'à 26 ans)	BRUT		
Niveau D	2.201 €		



# LA DÉFENSE



## Aperçu des carrières 2025

.be



# Aperçu des carrières 2025

CATÉGORIE	NIVEAU D'ÉTUDES MINIMUM	ÂGE MAXIMUM*	TYPE DE CONTRAT	FORMATION À LA DÉFENSE	REMARQUES
Soldat ou Matelot	Pas de diplôme exigé	30	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Sous-officier niveau C	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée indéterminée	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	
		30	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)		Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Sous-officier niveau B	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et réalisez un Bachelier dans une haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	Bachelier spécifique	33	Contrat à durée indéterminée	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	
	Bachelier spécifique	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> année de Bachelier	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et vous poursuivez vos études en haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
Officier niveau B	Enseignement secondaire (CESS)	25	Contrat à durée déterminée de 16 ans maximum (cadre auxiliaire)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle pour devenir pilote.	Vous avez un contrat de 13 ans, prolongeable jusqu'à 16 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Enseignement secondaire (CESS)	33	Contrat à durée déterminée de 16 ans maximum (cadre auxiliaire)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle pour devenir contrôleur aérien.	Vous avez un contrat de 13 ans, prolongeable jusqu'à 16 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Bachelier	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
Officier niveau A	Enseignement secondaire (CESS)	32		La Division Préparatoire à l'École Royale Militaire (DPERM). 1 année préparatoire aux examens d'entrée de l'ERM.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
		33**	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et étudiez en vue d'un Master à l'École Royale Militaire (ERM). Vos études sont payées par la Défense. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faculté Polytechnique (POL)</li> <li>• Faculté de Sciences Sociales et Militaires (SSMW)</li> </ul>	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master dans une université. Vos études sont payées par la Défense.	Concerne les études de Master en médecine ou dentisterie. Vous recevez un salaire pendant vos études.	
			Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master dans une haute-école. Vos études sont payées par la Défense.	Concerne les études d'Ingénieur industriel. Vous recevez un salaire pendant vos études.	
			Vous devenez militaire et étudiez en vue d'obtenir un Master à l'Académie Maritime d'Anvers. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.	
	1 <sup>ère</sup> ou 2 <sup>ème</sup> année de Bachelier	33	Contrat à durée indéterminée	Vous devenez militaire et poursuivez votre Bachelier ou Master. Vos études sont payées par la Défense.	Vous recevez un salaire pendant vos études.
	Master	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
	Master spécifique	32	Contrat à durée déterminée de 12 ans maximum (BDL)	Vous suivez une formation militaire et professionnelle en lien avec votre fonction.	Vous avez un contrat de 8 ans, prolongeable jusqu'à 12 ans avec une possibilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée.
33		Contrat à durée indéterminée			
49		Contrat à durée indéterminée	En fonction de la durée de vos études, une expérience professionnelle de 5 ou 10 ans est requise.		

Remarque générale: à la Défense on ne signe pas un contrat mais un acte d'engagement.

\* Âge maximum au 31/12/2025.

\*\* Pilote : âge maximum : 25 ans au 31/12/2025.

# Primes, indemnités et autres avantages

## PRIMES POUR FONCTIONS SPECIFIQUES

**Pilotes** —

- L'élève-pilote reçoit une prime de vol trimestrielle de 1.319 € brut.
- Le pilote breveté (sous-lieutenant) reçoit une prime de vol trimestrielle de 4.251 € brut.
- Au bout de 5 ans, le personnel détenteur du brevet de pilote ou du brevet supérieur de pilote (< 35 ans) reçoit une prime de carrière de 15.564 € brut. Ensuite, il/elle reçoit une prime de carrière de deux ans de 14.972 € brut.

**Contrôleurs aériens brevetés** —

Reçoivent une prime annuelle de 5.507 € brut.

**Paracommandos** —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 224 € et 591 € brut.

**Plongeurs** —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 224 € et 864 € brut.

**Démineurs** —

Reçoivent, en fonction des qualifications acquises, une prime mensuelle entre 499 € et 1.230 € brut.

## PRESTATIONS\*

**Prestation de longue durée (par 24h)** — € 45 € net.

**Allocation pour un mois de mer**— 2.243 € net (incluant 4 weekends, prestation de longue durée, prime de mer, ...).

**Missions à l'étranger** — En fonction de la nature et du lieu de l'opération, les militaires sont indemnisés pour leur participation aux missions extérieures. Le montant des allocations peut même dépasser celui du salaire.

Exemple : un soldat de 18 ans qui part pour 4 mois en engagement opérationnel armé passif reçoit pour cela 16.913 € net. Sur place, il ne dépense presque rien. Les repas pendant les opérations, camps et exercices sont gratuits.

## INDEMNITES ET ALLOCATIONS DIVERSES\*

**Pécule de vacances** — 1.303 € net.

**Prime de fin d'année** — 1.092 € net.

**Chèques-repas** — Pour tous les militaires.

**Budget communication** — 15 € net par mois.

**Autres indemnités** — Indemnité de tenue, possibilité d'une prime de bilinguisme, prime de commandement, ...

## AUTRES AVANTAGES

**Congés** —

- Les soldats et les sous-officiers disposent de 33 jours de congé.
- Les officiers disposent de 45 jours de congé.

**Heures supplémentaires** — Mise en place d'heures supplémentaires possible pour les soldats et sous-officiers.

**Et également** —

Gratuité des transports en commun entre le domicile et le lieu de travail, possibilité d'une indemnité de vélo, carte de réduction transports en communs pour usage privé, restaurant d'entreprise à prix démocratiques, assurance hospitalisation pour vous et réduction importante pour les membres de votre famille, offre de formations étendue (à suivre durant vos heures de travail), horaire de travail flexible (diffère selon les fonctions), sport pendant les heures de travail, diverses autres réductions (boutiques, parcs d'attraction, vacances,...), etc.

\* Les calculs sont des montants minimums. Ils sont calculés pour un soldat de 18 ans célibataire, résidant en Belgique et sans personnes à charge. En fonction du grade, les montants seront plus élevés. Pas d'application pour les militaires en formation.